

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n°39/2024****OBJET : DOTATION CANTONALE 2024**

Conseillers en exercice :	27
Présents :	19
Excusés :	8
Pouvoirs :	3
Votants :	22

SÉANCE DU 25 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 25 juin 2024, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le dix-neuf juin 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Adjoints,
Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Colette ZALMA, Jean-Marie ROUAN, Patrick LECLERCQ, Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Christine VAUTRIN, Bruno DEPOORTERE, Olivia LEVINGSTON, Stéphane GARAVAGNO, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Emilie GAGLILOLO, Marc MONIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Laurence MARGAILLAN, Jean-François PIOVESANA, Jean-Paul THIEULIN, Joëlle BOUHELIER, Daniel DIB, Caroline RICORD, Nadège ISOARDO, Chantal NIOT.

PROCURATIONS : Caroline RICORD qui a donné procuration à Marc MONIER, Nadège ISOARDO qui a donné pouvoir Céline VERSACE, Chantal NIOT qui a donné pouvoir à Christian GORACCI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Emilie GAGLILOLO

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Département, a fait connaître sa proposition d'allouer à la Commune une somme de 45 580 € au titre de la Dotation cantonale d'aménagement 2024.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter la Dotation Cantonale d'Aménagement 2024 pour la réfection des voies communales suivantes :

- Chemin des Colles : Réfection au droit du N°1689
- Route du Village et Chemin de la Treille : Aménagements ponctuels
- Chemin de l'Adret : Réfection d'un ouvrage dégradé
- Chemin des Groules : Réfection du chemin de la Treille jusqu'au chemin de la Chapelle

Monsieur le Maire présente le plan de financement ci-après :

Dotation Cantonale d'Aménagement 2024 Plan de financement Prévisionnel		
	Taux	Montants H.T.
Montant total des dépenses (HT)		154 319,00
Travaux d'entretien de voirie		154 319,00
Ressources (financement extérieur)		45 580,00
Département des Alpes Maritimes (DCA)	29,54%	45 580,00
Reste à charge de la commune HT		108 739,00

Monsieur le Maire PROPOSE :

D'AUTORISER les travaux proposés ci-dessus,

D'APPROUVER le plan de financement ci-dessus,

D'APPROUVER le coût de la dépense de 154 319,00 € HT,

DE SOLLICITER la subvention départementale au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2024 de 45 580,00 € pour cette opération.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu et après en avoir délibéré :

AUTORISE les travaux proposés ci-dessus,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus,

APPROUVE le coût de la dépense de 154 319,00 € HT,

SOLLICITE la subvention départementale au titre de la dotation cantonale d'aménagement 2024 de 45 580,00 € pour cette opération.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le 01 JUIL. 2024
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le 01 JUIL. 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.